

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°18-2021-06-007

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2021

# Sommaire

## **Direction Départementale des Territoires 18 / SAJSER**

18-2021-06-09-00003 - Arrêté N°2021-0588 portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » commune de Bourges au profit de la SEM Territoria (16 pages)

Page 3

## **Préfecture du Cher / Direction de la Citoyenneté**

18-2021-06-09-00001 - Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège (1 page)

Page 20

18-2021-06-09-00002 - B) Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège (14 pages)

Page 22

Direction Départementale des Territoires 18

18-2021-06-09-00003

Arrêté N°2021-0588 portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » commune de Bourges au profit de la SEM Territoria

### **Arrêté N°2021-0588**

Portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » – commune de Bourges au profit de la SEM Territoria

Le Préfet du Cher  
Chevalier de l'Ordre national du mérite,

- Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret du 5 février 2020 portant nomination de M. Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2019-0254 du 15 mars 2019 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » au profit de la SEM Territoria ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°DDT 2021-039 du 18 février 2021 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire de la commune de Bourges préalable à cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement de la ZAC des BREUZES ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Bourges du 28 juin 2013 approuvant la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) « des Breuzes » ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Bourges du 17 décembre 2020 autorisant monsieur le Maire à solliciter auprès de monsieur le Préfet du Cher l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire ;
- Vu** la lettre du 15 janvier 2021 par laquelle monsieur le Maire de Bourges, sollicite monsieur le Préfet du Cher pour procéder à l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire, préalable à cessibilité des terrains situés sur la commune de Bourges, nécessaire à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » ;
- Vu** le dossier soumis à enquête publique qui s'est déroulée du 04 au 19 mars 2021 ;
- Vu** le procès-verbal, le rapport d'enquête, les conclusions motivées et l'avis favorable, du 08 avril 2021, émis par le commissaire enquêteur, suite à l'enquête parcellaire ;
- Vu** le plan parcellaire du 29 septembre 2020 ;
- Vu** l'état parcellaire de mai 2021 ;

**Vu** la transmission du 12 mai 2021 de Geophit expert agissant pour le compte de la SEM Territoria portant notamment actualisation de l'état parcellaire et transmission de l'ensemble des documents nécessaires ;

**Considérant** la nécessité pour la SEM Territoria de disposer de l'ensemble de la maîtrise foncière pour la réalisation du projet ;

**Considérant** que la SEM Territoria n'a pu acquérir l'ensemble des terrains nécessaires à la réalisation du projet, justifiant ainsi la déclaration de cessibilité ;

**Sur proposition** du directeur départemental des Territoires du Cher ;

## **ARRÊTE :**

### **Article 1 :**

Sont déclarées immédiatement cessibles, en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la SEM Territoria, les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC « des Breuzes », sur le territoire de la commune de Bourges, telles que désignées à l'état parcellaire (annexe 1) et conformément au plan (annexe 2).

### **Article 2 :**

La SEM Territoria est autorisée à acquérir ces terrains soit à l'amiable soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation.

### **Article 3**

Les procédures d'expropriation devront être accomplies dans le délai maximal prévu par l'arrêté n°2019-0254 du 15 mars 2019 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » au profit de la SEM Territoria.

### **Article 4 :**

Le présent arrêté de cessibilité sera caduc s'il n'est pas transmis au juge de l'expropriation avant le terme d'un délai de 6 mois à compter de sa date de signature.

### **Article 5 :**

Le présent arrêté et ses annexes sera

- publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher
- affiché à la mairie de Bourges pendant au moins deux mois. Un certificat d'affichage justifiera l'accomplissement de cette formalité.
- notifié par la SEM Territoria aux propriétaires et titulaires de droits immobiliers sous pli recommandé avec accusé de réception.
- consultable sur le site internet départemental de l'État : [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr) ; onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques », sous-rubrique « rapports d'enquête publique »

**Article 6 :**

Monsieur le Préfet du Cher, monsieur le directeur départemental des territoires, monsieur le maire de Bourges, le responsable de la SEM Territoria sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 09 juin 2021

Le Préfet,

***signé***

Jean-Christophe BOUVIER

**Voies et délais de Recours**

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à madame la préfète du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérécurse citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Annexe 1 à l'arrêté N°2021-0588  
État parcellaire

Bourges, le 09 juin 2021  
Le Préfet,  
**Signé**  
Jean-Christophe BOUVIER

PROPRIETE 015	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
USUFRUITIERE	<p>- Madame BERLINGUEZ Louissette Henriette Berthe - retraitée née le 07/11/1933 à SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (14) épouse de Monsieur GIMONET Jean mariée le 24/04/1954 à SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (14) - sans contrat préalable demeurant 54 Rue General Moulin - CAEN (14000)</p>
PROPRIETAIRE INDIVIS et NU-PROPRIETAIRE	<p>- Monsieur GIMONET Philippe, Jean, Marcel, Léopold - commercial né le 10/01/1958 à CAEN (14) époux de Madame RAFIN Yannick marié le 31/03/1989 à SURESNES (92) - sans contrat préalable demeurant 54 rue du Général Moulin - CAEN (14000)</p>
PROPRIETAIRE INDIVIS	<p>- Madame GIMONET Simone – sans profession née le 24/06/1931 à BOURGES (18) épouse de Monsieur PICHON Pierre mariée le 06/02/1954 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) soumis au régime de communauté réduite aux acquêts aux termes d'un acte reçu le 06/02/1954 demeurant 6 rue Pierre Semart - SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18400)</p>
SUCCESSION INCONNUE DE	<p>- <b>Les héritiers de</b> Madame GIMONET Renée Marcelle Henriette née le 11/07/1918 à BOURGES (18) - <b>décédée le 23/01/2009 à BOURGES (18)</b> épouse de Monsieur ALEXANDRE André mariée le 17/07/1939 à BOURGES (18) – sans contrat préalable acte de notoriété établi le 05/06/2012 par Maître LEGRAIN-MERCIER Marie-Aude, notaire à Bourges (18) demeurant de son vivant 95 rue Charlet - BOURGES (18000) <i>HERITIERE PRESUMEE DE RENEE GIMONET</i> - Madame ALEXANDRE Michelle Andrée née le 03/12/1946 à BOURGES (18) épouse de Monsieur BERNARD Jean-Claude mariée le 03/06/1967 à BOURGES (18) - sans contrat préalable demeurant 6 route de la Chapelle Les Grenades - MARMAGNE (18500)</p>

SUCCESSION INCONNUE DE

- **Les héritiers de** Madame GIMONET Lucienne Paule Marcelle  
née le 30/06/1922 à POISSY (78) - **décédée 03/09/2001 à CAUMONT-L'EVENTE (14)**  
épouse de Monsieur DUFAY Jacques  
mariée le 18/06/1943 à CAEN (14) – sans contrat préalable  
demeurant de son vivant maison de retraite, route de Caen - CAUMONT-L'EVENTE (14240)

*HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET*

- Madame DUFAY Jocelyne Jacqueline Claude - commerçante  
née le 08/07/1947 à CAEN (14)  
épouse de Monsieur GAUTHIER Daniel  
mariée le 06/09/1969 à TOURS (37) - sans contrat préalable  
demeurant 12 Allée des Cerisiers - PLOURIVO (22860)

*HERITIER PRESUME DE LUCIENNE GIMONET*

- Monsieur DUFAY Thierry Maurice Jacques - retraité  
né le 27/01/1954 à CAEN (14)  
époux de Madame GUIRAUD Frédérique  
marié en deuxième noces le 28/10/2000 à BOULLERET (18)  
un contrat de mariage a été reçu le 14/10/2000 par Maître JOUAIRE Pierre, notaire à LERE (18) – non communiqué par le notaire  
demeurant 16 Route du Gravereau - BOULLERET (18240)

*HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET*

- Madame DUFAY Michelle Jacqueline Jeanne - retraitée  
née le 10/02/1946 à CAEN (14)  
épouse de Monsieur COUSTENOBLE Christian  
mariée le 20/01/1968 à COLOMBELLES (14) - sans contrat préalable  
demeurant 4 Route de la Bagotière - GRIMBOSQ (14220)

*HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET*

- Madame DUFAY Martine Michèle Jocelyne  
née le 16/10/1951 à CAEN (14)  
mariage du 07/11/1970 à BAYEUX (14) avec Monsieur LOUETTE Jean-Pierre dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de  
CAEN (14), rendu le 12/01/199  
demeurant 27 rue de Port en Bessin Résidence du Grand Parc Entrée A- Apt 32 - BAYEUX (14400)



SUCCESSION INCONNUE DE

- **Les héritiers de** Madame GIMONET Jacqueline Georgette Désirée  
 née le 09/07/1927 à CAEN (14) - **décédée le 24/07/2008 à CAEN (14)**  
 épouse de Monsieur ORI Nicolas  
 mariée le 08/07/1949 à CAEN (14) - sans contrat préalable  
 acte de notoriété établi le 04/11/2008 par Maître DESFOUX Jean-Luc, notaire à CAEN (14) – *non communiqué par le notaire*  
 demeurant de son vivant 56 rue Général Moulin - CAEN (14000)

*HERITIERE PRESUMEE DE JACQUELINE GIMONET*

- Madame ORI Marise Louissette Pierrette, retraitée  
 née le 23/02/1955 à CAEN (14)  
 mariage du 14/09/1974 à STOKE-ON-TRENT (Royaume-Uni) avec Monsieur PLANT Stephen dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de  
 STOKE-ON-TRENT (Royaume-Uni) le 02/08/1990  
 demeurant 6 The Butts ALSAGER STOKE ON TRENT, ST7 2NS (ROYAUME UNI)

*HERITIER PRESUME DE JACQUELINE GIMONET*

- Monsieur ORI Pascal Emile Ange - retraité  
 né le 03/03/1951 à CAEN (14)  
 mariage du 01/09/1973 à FREJUS (83) avec Madame FASSEUR Danielle dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de  
 NÎMES (30) le 25/05/2000  
 demeurant 6 avenue des Gardians - CAISSARGUES (30132)

*HERITIERE PRESUMEE DE JACQUELINE GIMONET*

- Madame ORI Françoise Etienne Marcelle - retraitée  
 née le 08/02/1953 à CAEN (14)  
 épouse de Monsieur GOUPIL Gilles  
 mariée le 09/08/1994 à TOURVILLE-SUR-ODON (14) - sans contrat préalable  
 demeurant 42 route de Bretagne – TOURVILLE-SUR-ODON (14210)

**AUTRES TITULAIRES DE DROIT**

- PROPRIETAIRES HÉRITIERS SUCCESSIONS INCONNUES  
 Adresse Inconnue

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	<b>EO</b>	<b>382</b>	Terre	Les Breuilles	3290		-	<b>3290</b>			
							Total	3290			

Origine de propriété

- Attestation du 19/10/1973 après le décès de GIMONET né le 02/12/1900, laissant Madame Simone GIMONET née le 24/06/1931 bénéficiaire d'1/3 en pleine propriété, suivant acte reçu par Maître LUBIN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 02/11/1973 volume 2054 n°19.  
*Droits transmis : 1/3 de la pleine propriété.*
- Attestation du 21/03/1974 après le décès de Monsieur GIMONET né le 13/01/1895 survenu le 31/12/1969, laissant Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927 et Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 bénéficiaires d'1/3 chacun de la nue-propriété et Madame BERGERE née le 05/01/1900 bénéficiaire d'1/3 en usufruit, suivant acte reçu par Maître PINEAU, Notaire associé à CAEN et Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 22/04/1974 volume 2156 n°25.  
*L'usufruit de Madame BERGERE née le 05/01/1900 s'étant éteint à son décès survenu le 02/10/1972.*
- Partage Attribution du 21/03/1974, entre Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927 et Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931, reçu par Maître PINEAU, Notaire associé à CAEN et Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 13/06/1974 volume 2185 n°13.  
*Droits transmis : 1/3 de pleine propriété.*
- Procès-verbal de remembrement attribuant la parcelle EO n°382 à Madame Renée GIMONET née le 11/07/1918, à Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, à Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927, à Madame Simone GIMONET née le 24/06/1931 et à Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 en indivision, suivant Arrêté Préfectoral du 08/09/1967, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 16/05/1975 volume R n°79 compte 341.
- Attestation du 01/04/1976 après le décès de Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 laissant Madame Louise BERLINGUEZ née le 07/11/1933 bénéficiaire d'1/4 en usufruit et Monsieur Philippe GIMONET né le 10/01/1958 d'1/4 en nue-propriété et de 3/4 en pleine propriété, suivant acte reçu par Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 27/10/1976 volume 2616 n°4.  
*Droits transmis : 1/9<sup>ème</sup> de la pleine propriété.*

*Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

PROPRIETE <b>016</b>	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<p>SUCCESSION INCONNUE DE  <b>- Les héritiers de</b> Monsieur BOUQUIN Edmond  né le 24/12/1878 à BOURGES (18) - <b>décédé le 25/09/1949 à SAINT DOULCHARD (18)</b>  époux de Madame ELION Ernestine  marié le 03/02/1903 à BOURGES (18)  demeurant de son vivant 63 Avenue Des Prés Le Roi - BOURGES (18000)</p> <p><i>HERITIERE PRESUMEE / SUCCESSION INCONNUE DE</i>  <b>- Les héritiers de</b> Madame ELION Ernestine Marie Victoire  née le 05/11/1884 à BOURGES (18) - <b>décédée le 30/05/1970 à BOURGES (18)</b>  veuve de Monsieur BOUQUIN Edmond  mariée le 03/02/1903 à BOURGES (18)  demeurant de son vivant 63 Avenue Des Prés Le Roi - BOURGES (18000)</p>	

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	<b>EO</b>	<b>383</b>	Terre	Les Breuilles	1350		-	<b>1350</b>			
							Total	1350			

Origine de propriété
<p>La parcelle EO n°383 appartient à la succession de Monsieur Edmond BOUQUIN né le 24/12/1878 et décédé le 25/09/1949 aux termes d'un acte dont l'origine de propriété est antérieure au 1er janvier 1956 (propriétaire cadastral).</p> <p><i>Propriétaire dont l'identification, au sens des dispositions de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 n'a pu être intégralement établi. L'identité du propriétaire n'étant pas clairement définie, il y a lieu de faire application de l'article 82 du décret 55-1350 du 14 octobre 1955.</i></p>

SUCCESSION DE

- **Les héritiers de** Monsieur HEMERY Hugues Gaston Emile

né le 30/07/1936 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) - **décédé le 28/04/2018 à SAINT DOULCHARD (18)**

veuf de Madame CHABOT Claudie

époux de Madame HULIN Michelle

marié en seconde noces le 11/07/1994 à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58)

soumis au régime de la séparation de bien aux termes d'un acte reçu le 02/06/1994 par Maître BERGERAULT Bruno, Notaire à BOURGES (18)

demeurant de son vivant La Chaumière 156 Rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

SUCCESSION DE

- **Les héritiers de** Madame CHABOT Claudie, Suzanne, Jeannette

née le 31/07/1934 à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (45) - **décédée le 01/01/1976 à BOURGES (18)**

épouse de Monsieur HEMERY Hugues Gaston Emile

mariée le 04/10/1958 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) – sans contrat préalable

demeurant de son vivant 156 rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

*HERITIERE PRESUMEE DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE*

- Madame HEMERY Armelle Frédérique Geneviève

née le 15/04/1959 à BOURGES (18)

épouse de Monsieur FASSIER Jean-Marc

mariée le 03/07/1982 à BOURGES (18) - sans contrat préalable

demeurant 152 rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

*HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE*

- Monsieur HEMERY Blaise Guillaume - gérant

né le 27/09/1966 à BOURGES (18)

époux de Madame ROLLIN Emmanuelle

marié le 03/02/2003 à BOURGES (18)

soumis au régime de séparation de biens aux termes d'un acte reçu le 25/01/2003 par Maître BERGERAULT Bruno, Notaire à BOURGES (18)

demeurant Chemin de l'écluse - BOURGES (18000)

*HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE*

- Monsieur HEMERY Hugues Jean Roland

né le 10/08/1960 à BOURGES (18)

mariage avec Madame GALON Christine dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE (31) le 23/03/1996

demeurant 26, avenue de Grande Bretagne - PERPIGNAN (66000)

chez Madame Charlotte PRAT au 8 impasse de la Soulane - CASCANET TOLOSAN (31320)

HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE / SUCCESSION INCONNUE DE  
- **Les héritiers de Monsieur HEMERY Yann Christophe - artisan**  
né le 04/03/1962 à BOURGES (18) - **décédé le 06/02/2013 à BOURGES (18)**  
célibataire  
demeurant de son vivant 6Bis rue de la Grosse Armée – BOURGES (18000)

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	<b>EO</b>	<b>386</b>	Terre	Les Breuilles	4500			<b>4500</b>			
							Total	4500			

#### Origine de propriété

La parcelle EO n°386 appartient à la succession de Monsieur Hugues HEMERY né le 30/07/1936 et à la succession de Madame Claudie CHABOT née le 31/07/1934 aux termes de l'acte suivant :

- Procès-verbal de remembrement du 08/09/1967 attribuant la parcelle EO n°386 à Monsieur Hugues HEMERY né le 30/07/1936 et à Madame Claudie CHABOT née le 31/07/1934, suivant Arrêté Préfectoral, publié que Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 16/05/1975 volume R n°79 compte 380.

*Propriétaires dont l'identification, au sens des dispositions de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 n'a pu être intégralement établi. L'identité des propriétaires n'étant pas clairement définie, il y a lieu de faire application de l'article 82 du décret 55-1350 du 14 octobre 1955.*

PROPRIETE 019	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
	<p><b>USUFRUITIER</b>  - Monsieur CARLION Jacques - retraité  né le 21/11/1950 à BOURGES (18)  veuf de Madame LOEILLET Mauricette  marié le 20/04/1974 à BOURGES (18) - sans contrat préalable  demeurant 9 rue Antonin Leraut – VIERZON (18100)</p>
	<p><b>NU PROPRIETAIRE INDIVIS</b>  - Monsieur CARLION Arnaud Jacques José - courtier banque assurance  né le 06/05/1975 à BOURGES (18)  Célibataire  demeurant 31 Rue Des Ponts - VIERZON (18100)</p>
	<p><b>NU PROPRIETAIRE INDIVIS</b>  - Monsieur CARLION Laurent Maurice Alain  né le 03/12/1968 à BOURGES (18)  époux de Madame BASSOT Isabelle  marié le 01/04/2000 à NAZELLES-NEGRON (37) - sans contrat préalable  demeurant 24 Rue Du Clos Rousset - CHALLES-LES-EAUX (73190)</p>
	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b>  - Monsieur LOEILLET Alain Jean-Claude - retraité  né le 17/02/1946 à BOURGES (18)  époux de Madame ALLADENISE Françoise  marié le 18/05/1963 à MEHUN-SUR-YEVRE (18) - sans contrat préalable  demeurant 58 Rue Jean Graczyk - VIGNOUX-SUR-BARANGEON (18500)</p>
	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b>  - Monsieur LOEILLET Joël Jean François - retraité  né le 10/02/1956 à MOULINS-SUR-YEVRE (18)  époux de Madame RODRIGUES Gomes Isabel  marié le 22/07/2000 à SAINT DOULCHARD (18) - sans contrat préalable  demeurant 36 All Du Champ Des Pierres - SAINT DOULCHARD (18230)</p>
	<p><b>PROPRIETAIRE INDIVIS</b>  - Monsieur LOEILLET Pascal-Jean-Michel - gérant société  né le 18/02/1960 à BOURGES (18)</p>

époux de Madame AUDARD Corinne  
 marié le 13/06/1981 à BOURGES (18)- sans contrat préalable  
 demeurant 8 Rue Des Bergeronnettes - BOURGES (18000)

**PROPRIETAIRE INDIVIS**

- Madame LOEILLET Sylvie Bernadette Mauricette  
 née le 19/09/1958 à BOURGES (18)

mariage du 07/04/1979 avec Monsieur COUSTY André dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES (78) le 04/03/1986

demeurant 12 Rue Des Hauts De Ste Catherine - VILLEQUIERS (18800)

**PROPRIETAIRE INDIVIS**

- Monsieur LOEILLET Yves Albert  
 né le 19/08/1957 à BOURGES (18)

Célibataire

demeurant 27 Rue Jean Jacques Rousseau - BOURGES (18000)

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	<b>EO</b>	<b>387</b>	Jardin	Les Breuilles	3700			<b>3700</b>			
							Total	3700			

**Origine de propriété**

La parcelle EO n°387 appartient à Monsieur Jacques CARLION né le 21/11/1950 pour 2/12<sup>ème</sup> en Usufruit, à Monsieur Arnaud CARLION né le 06/05/1975 pour 1/12<sup>ème</sup> en Nue-Propriété, à Monsieur Laurent CARLION né le 03/12/1968 pour 1/12<sup>ème</sup> en Nue-Propriété, à Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946 pour 2/12<sup>ème</sup> en pleine propriété, à Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956 pour 2/12<sup>ème</sup> en pleine propriété, à Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960 pour 2/12<sup>ème</sup> en pleine propriété, à Madame Sylvie LOEILLET née le 19/09/1958 pour 2/12<sup>ème</sup> en pleine propriété et à Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957 pour 2/12<sup>ème</sup> en pleine propriété aux termes des actes suivants :

- Attestation du 09/11/2006 après le décès survenu le 05/05/2006 de Monsieur Maurice LOEILLET né le 20/05/1923, reçu par Maître BRUN-FERRANDON, Notaire à BOURGES, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 07/12/2006 volume 2006P n°7954. Attestation rectificative valant reprise pour ordre de la formalité initiale du 07/12/2006 énoncée ci-dessus du 18/01/2007 attribuant à Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926 ½ en Usufruit et à Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946, Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956, Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960, Madame Sylvie LOEILLET née le 19/09/1958 et à Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957 ½ en Nue-propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître BRUN-FERRANDON, Notaire à BOURGES, publié au

Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 28/02/2008 volume 2008P n°1401.

*Bien de communauté transmit pour ½.*

*L'usufruit de Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926 s'étant éteint à son décès survenu le 07/05/2007.*

- Attestation du 05/02/2008 après le décès survenu le 07/05/2007 de Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926, laissant Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946, Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956, Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957, Madame Sylvie LOEILLET née le 19/09/1958 et Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960 chacun pour ½ en pleine propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître PINEL, Notaire à EPINEUIL LE FLEURIEL, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 05/08/2016 volume 2016P n°3902.
- Attestation du 13/07/2016 après le décès survenu le 28/11/2015 de Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, laissant Monsieur Jacques CARLION né le 21/11/1950 bénéficiaire de l'usufruit et Monsieur Arnaud CARLION né le 06/05/1975 et Monsieur Laurent CARLION né le 03/12/1968 bénéficiaires de la nue-propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître PINEL, Notaire à EPINEUIL LE FLEURIEL, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 05/08/2016 volume 2016P n°3902.  
*Bien transmis pour 1/6<sup>ème</sup>, bien propre à la défunte.*

*Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*



PROPRIETE 055	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE INDIVIS	- Monsieur BERNARD Didier Thierry André né le 01/08/1964 à BOURGES (18) Célibataire demeurant 26 La Margelle - LE SUBDRAY (18570)
PROPRIETAIRE INDIVIS	- Madame BERNARD Marie-Josèphe Jacqueline Renée née le 02/05/1950 à BOURGES (18) épouse de Monsieur HAMELIN Louis mariée le 01/03/1975 à BOURGES (18) - sans contrat préalable demeurant 253 Rte De Saint Michel - BOURGES (18000)
PROPRIETAIRE INDIVIS	- Monsieur BERNARD Michel Gérard Christian né le 24/07/1955 à BOURGES (18) mariage du 22/05/2010 à BOURGES (18) avec Madame CONNETABLE Muriel dissous suivant-convention de divorce déposée au rang des minutes de Maître Julia LIENARD, notaire à PARISI (8 <sup>ème</sup> ), office notrial n°93029, le 19/10/2020 demeurant 47 Che Tortiot - BOURGES (18000)
	<i>PROPRIETAIRE PRESUMEE</i> - Madame CONNETABLE Muriel Roberte Raymonde née le 15/02/1964 à BOURGES (18) mariage en deuxième noces du 22/05/2010 à BOURGES (18) avec Monsieur BERNARD Michel dissous suivant convention de divorce déposée au rang des minutes de Maître Julia LIENARD, notaire à PARISI (8 <sup>ème</sup> ), office notrial n°93029, le 19/10/2020 demeurant 47 Che Tortiot - BOURGES (18000)
PROPRIETAIRE INDIVIS	- Madame BERNARD Suzanne Alice Marie-Thérèse née le 15/06/1947 à BOURGES (18) épouse de Monsieur BARBAUX Guy mariée le 04/07/1970 à REMIREMONT (88) - sans contrat préalable demeurant 5 Rue Du Courtot - OEYRELUY (40180)

Mode	Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	<b>EP</b>	<b>22</b>	Terre	Les Bouloises	1250		<b>1250</b>				
						Total	1250				

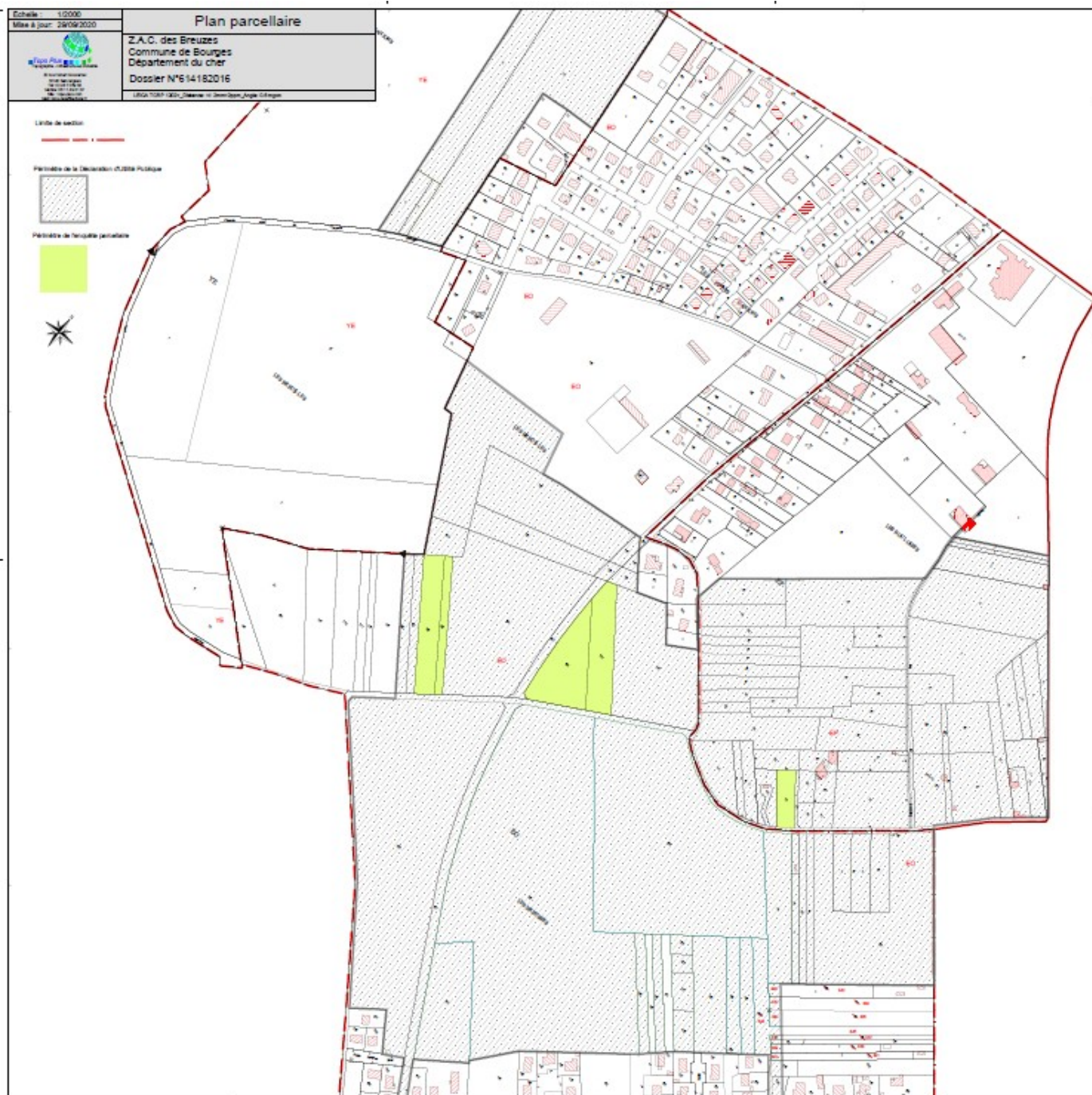
**Origine de propriété**

La parcelle EP n°22 appartient à Madame Suzanne BERNARD née le 15/06/1947, à Madame Marie-Josèphe BERNARD née le 02/05/1950, à Monsieur Michel BERNARD né le 24/07/1955 et à Monsieur Didier BERNARD né le 01/08/1964 aux termes de l'acte suivant :

- Attestation du 05/07/1996 après les décès de Madame Hélène CHERRIER née le 13/04/1927 survenu le 22/01/1995 et de Monsieur Roger BERNARD né le 26/08/1921 survenu le 03/11/1995, laissant Madame Suzanne BERNARD née le 15/06/1947, Madame Marie-Josèphe BERNARD née le 02/05/1950, Monsieur Michel BERNARD né le 24/07/1955 et Monsieur Didier BERNARD né le 01/08/1964 bénéficiaires en indivision de la pleine propriété, suivant acte reçu par Maître PERROT, Notaire, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 19/07/1996 Volume

*Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

Annexe 2 à l'arrêté n° 2021-0588  
Plan parcellaire



Bourges, le 09 juin 2021

Le Préfet,  
**signé**

Jean-Christophe BOUVIER

Préfecture du Cher

18-2021-06-09-00001

Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant  
désignation des bureaux de vote et de leur siège

**Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021  
portant désignation des bureaux de vote et de leur siège**

Le préfet du Cher  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

**Vu** le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2020-1020 du 28 août 2020 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège ;

**Vu** les demandes des maires sollicitant le déplacement du siège de leurs bureaux de vote en vue d'organiser les opérations électorales dans les conditions sanitaires réglementaires ;

**Considérant** les consignes sanitaires à mettre en œuvre dans le contexte de la Covid-19 ;

**Sur** la proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Cher ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Le siège des bureaux de vote des communes disposant de plusieurs bureaux de vote est fixé conformément à l'annexe 1.

**Article 2 :** Le siège du bureau de vote unique des communes situé hors de la mairie est fixé conformément à l'annexe 2.

**Article 3 :** Le siège du bureau de vote unique des mairies ne figurant ni à l'annexe 1 ni à l'annexe 2 est situé à la mairie.

**Article 4 :** Dans les communes à plusieurs bureaux de vote, les militaires, les marinières, les personnes circulant en France, sans domicile ni résidence fixe et les Français établis hors de France, remplissant les conditions prévues par les articles L. 12 alinéa 1er, L. 13, L. 14 et L. 15 du code électoral, pour lesquels il s'avère impossible de localiser à l'intérieur de la commune l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote qui ouvre droit à l'inscription sur la liste électorale de ce bureau, seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur de la commune.

**Article 5 :** Les dispositions du présent arrêté seront applicables au lendemain de sa publication.

**Article 6 :** La secrétaire générale de la préfecture du Cher, la sous-préfète de SAINT-AMAND-MONTROND, la sous-préfète de VIERZON et les maires du département du Cher sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher et affiché par leurs soins dans leur commune.

P/Le préfet,  
La secrétaire générale

Signé: Régine LEDUC

Préfecture du Cher

18-2021-06-09-00002

B) Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

**Annexe 1 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0592 du 09 06 2021  
portant désignation des bureaux de vote et de leur siège**

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°1 AUBIGNY-sur-NERE</b>	ARGENT-sur-SAULDRE	1 <sup>er</sup> bureau	Secteur Nord	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
		2 <sup>ème</sup> bureau	Secteur Sud	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
	AUBIGNY-sur-NERE	1 <sup>er</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		2 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		3 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		4 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
5 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard		
<b>Canton n°2 AVORD</b>	AVORD	1 <sup>er</sup> bureau	Quartier Petit Domaine et Alouettes	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
		2 <sup>ème</sup> bureau	Quartier Cité Bouyer - Château d'Eau - Les Ecart	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
	BAUGY	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	Baugy	Salle des fêtes 35 rue du Chancelier
		2 <sup>ème</sup> bureau	Communes déléguées de Saligny-le-Vif et de Laverdines (conformément à la délibération n° 23 du 8 février 2019)	Mairie annexe de Saligny-le-Vif Route de Villequiers
<b>Canton n°3 BOURGES</b>	BOURGES	17ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		18ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		19ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		20ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		21ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		22ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		23ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		24ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		25ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		26ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		27ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		28ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		29ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		32ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		33ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		34ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
59ème bureau	Votes par correspondance	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault		

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n° 4 BOURGES</b>	BOURGES	37ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		38ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		39ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		40ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		41ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		42ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		43ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		44ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		45ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		53ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		54ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		55ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		56ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		57ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		58ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
<b>Canton n° 5 BOURGES</b>	BOURGES	4ème bureau	Nicolas Leblanc	Ecole maternelle - 39 rue Nicolas Leblanc
		5ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		6ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		7ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		8ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		46ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		47ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		48ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		49ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		50ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		51ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal
		52ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal



Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n° 6 BOURGES</b>	BOURGES	1er bureau <i>(bureau de vote centralisateur pour la ville de Bourges pour les élections régionales)</i>	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		2ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		3ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		9ème bureau	Sembat	Ecole maternelle - 4 avenue des Dumones
		10ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		11ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		12ème bureau	La Rottée	Centre de loisirs - 11 rue de la Rottée
		13ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		14ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		15ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		16ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		30ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		31ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		35ème bureau	Littré	Collège Littré - 10 rue Littré
		36ème bureau	Littré	Collège Littré - 10 rue Littré
<b>Canton n°7 CHAROST</b>	CIVRAY	1 <sup>er</sup> bureau	bourg et hameaux de Bois Ratier, le Coudray, la Chapelle du Puits	Salle des fêtes 1 rue de la Garenne
		2 <sup>ème</sup> bureau	Le Petit Entrevins et le Grand Entrevins conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-083 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes 1 rue de la Garenne
	LUNERY	1 <sup>er</sup> bureau	Le Bourg, Chanteloup, Echalusse, Bellechaume, la Bruère, la Brosse, les Rhimberts, les Clapiers, Lunerette, Montapeine, la Vergne	Salle des Fêtes Gérard Philippe Place Jacques Georges
		2 <sup>ème</sup> bureau	Cité de Rosières, le Grand Rosières, la Vallée du Moulin, le Patouillet	Salle municipale de Rosières Avenue de la Gare
	ST FLORENT SUR CHER	1 <sup>er</sup> bureau	Centre ville – Place de la République – Quartier de Beauséjour	Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal Place de la République
		2 <sup>ème</sup> bureau	Le Breuil	Salle Dordain 75 avenue Gabriel Dordain
		3 <sup>ème</sup> bureau	Les Gironnais – Le Châtelier	Gymnase Serge Faure Rue Pasteur
		4 <sup>ème</sup> bureau	Centre Ville – Quartier de l'église	Salle polyvalente "ROSEVILLE" Rue des Lavois
		5 <sup>ème</sup> bureau	Rive Gauche	Salle de réunions Salengro 23, Rue Roger Salengro
		6 <sup>ème</sup> bureau	Massoeuvre	Espace Danièle DARRIEUX (Ancienne École de MASOEUVRE) Rue Germain Baujard

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°8 CHATEAUMEILLANT</b>	CHATEAUMEILLANT	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
		2 <sup>ème</sup> bureau		Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
	LIGNIERES	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
<b>Canton n°9 DUN-SUR-AURON</b>	CHARENTON du CHER	1 <sup>er</sup> bureau	Bourg de Charenton du Cher et environs	Ecole Élémentaire 89 Rue Nationale
		2 <sup>ème</sup> bureau	Laugère et environs conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Ancienne école de Laugère 636 Route de Sancoins
	DUN sur AURON	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	conformément à l'affectation des voies aux quartiers annexée à l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1401 du 18 octobre 2013 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Hôtel de Ville – Salle de réunions Place du Champ de Foire
		2 <sup>ème</sup> bureau		Complexe sportif Maurice Pinson Rue du Stade
		3 <sup>ème</sup> bureau		Complexe sportif Maurice Pinson Rue du Stade
	SANCOINS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits		
<b>Canton n°10 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS</b>	LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan dont un exemplaire reste déposé en mairie	Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Gaston Portugal
		2 <sup>ème</sup> bureau		Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Gaston Portugal
		3 <sup>ème</sup> bureau		Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Primevère
<b>Canton n°11 MEHUN-SUR-YEVRE</b>	FOECY	1 <sup>er</sup> bureau		Salle des fêtes 21, Rue Gaston Cornavin
		2 <sup>ème</sup> bureau		Restaurant scolaire 11 bis rue Gaston Cornavin
	MEHUN-sur-YEVRE	1 <sup>er</sup> bureau	Mairie	Espace Maurice Genevoix (salle RDC) 45 Rue Augustin Guignard
		2 <sup>ème</sup> bureau	Ouche Boyer	Ecole des Charmilles Boulevard de la liberté
		3 <sup>ème</sup> bureau	Somme	Ex-Ecole primaire 23 Rue du Richefort Hameau de Somme
		4 <sup>ème</sup> bureau	Château	École primaire du château (préau) Place du Général Leclerc
		5 <sup>ème</sup> bureau	Belle Fontaine	Espace loisirs municipal 7 rue du Chemin Vert
		6 <sup>ème</sup> bureau	Marcel Pagnol	École maternelle Marcel Pagnol Boulevard Georges Clémenceau
	MEREAU	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun
		2 <sup>ème</sup> bureau		Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°12 ST-AMAND-MONTROND</b>	ORVAL	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel – Salle Sully Avenue de Sully
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio-culturel – Salle Condé Avenue de Sully
	ST-AMAND-MONTROND	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Ancienne école maternelle La Chaume Rue de la Tuilerie
		2 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
		3 <sup>ème</sup> bureau		École Mallard (cantine) 10 rue Ernest Mallard
		4 <sup>ème</sup> bureau		École Mallard (préau) 10 rue Ernest Mallard
		5 <sup>ème</sup> bureau		École primaire Les Buissonnets (préau) Avenue de la République
		6 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
		7 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (préau) 15 Cour Fleurus
		8 <sup>ème</sup> bureau		Département Familles (salle activités) avenue Jean Giraudoux
9 <sup>ème</sup> bureau	Département Familles (préau) avenue Jean Giraudoux			
<b>Canton n°13 SAINT-DOULCHARD</b>	LA CHAPELLE ST-URSIN	1 <sup>er</sup> bureau		Mairie Place de l'Église
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre Socio-culturel Rue de la Gare
		3 <sup>ème</sup> bureau		Maison de l'Enfance Rue des Écoles
	MARMAGNE	1 <sup>er</sup> bureau - Est	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE
		2 <sup>ème</sup> bureau - Ouest		Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE Hôtel de ville
	SAINT-DOULCHARD	1 <sup>er</sup> bureau		Centre Ville Avenue du Général de Gaulle
		2 <sup>ème</sup> bureau		Les Verdins École primaire des Verdins (préau) 23 Avenue du Général de Gaulle
		3 <sup>ème</sup> bureau		Restaurant scolaire des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		4 <sup>ème</sup> bureau		Bourg I Restaurant scolaire du bourg Route de Varye
		5 <sup>ème</sup> bureau		Paradis I École maternelle du Paradis 82 Ter, Route d'Orléans
		6 <sup>ème</sup> bureau		Paradis II École primaire du Paradis (accueil) 82 Ter, Route d'Orléans
		7 <sup>ème</sup> bureau		Bourg II École maternelle du bourg Place Jules Ferry
		8 <sup>ème</sup> Bureau		Bourdonnes - Rivages École maternelle des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
9 <sup>ème</sup> bureau	Bourg III École élémentaire du bourg Place Jules Ferry			

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°14</b> <b>SAINT-GERMAIN DU PUY</b>	HENRICHEMONT	1 <sup>er</sup> bureau	Bourg et lieux-dits autres que ceux désignés ci-après	Salle Polyvalente 27 rue Victor Hugo
		2 <sup>ème</sup> bureau	La Borne, Les Talbots, Le Point du Jour, Les Jacquets, Les Maisons Neuves, Les Mançais	Salle des Fêtes La Borne 23 Grande Route
	ST-GERMAIN DU PUY	1 <sup>er</sup> bureau	Yèvre ZI et Fenestrelay	Mairie – salle du conseil municipal 2 rue Joliot-Curie
		2 <sup>ème</sup> bureau	Gérard Philipe	Salle annexe à l'Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		3 <sup>ème</sup> bureau	Quartier du stade	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		4 <sup>ème</sup> bureau	Paul Eluard	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		5 <sup>ème</sup> bureau	Quartier des arbres et fleurs	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
<b>Canton n°15</b> <b>ST- MARTIN D'AUXIGNY</b>	FUSSY	1 <sup>er</sup> bureau		Salle des fêtes Rue de Corminboeuf
		2 <sup>ème</sup> bureau		Restaurant scolaire Rue de Corminboeuf
	MENETOU-SALON	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
	ST-ELOY-de-GY	1 <sup>er</sup> bureau	Le bourg	Mairie 4 Place de l'église
		2 <sup>ème</sup> bureau	Hameau de Bourgneuf, La Pommeraye, Crétet, les Moreaux conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	École de Bourgneuf 10, Rue aux Maçons
	ST-MARTIN D'AUXIGNY	1 <sup>er</sup> bureau	Nord de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
		2 <sup>ème</sup> bureau	Sud de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
	VASSELAY	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)		Centre socio-culturel Grande salle Route du Crêton
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio-culturel Salle de réunion Route du Crêton
	VIGNOUX SUR BARANGEON	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Préau - École primaire 12 Place de l'Église
		2 <sup>ème</sup> bureau		Préau - École primaire 12 Place de l'Église

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°17 TROUY</b>	PLAIMPIED-GIVAUDINS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Gymnase 28 rue de la paille
		2 <sup>ème</sup> bureau		Gymnase 28 rue de la paille
	CHATEAUNEUF SUR CHER	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Centre socio culturel Place des Promenades
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio culturel Place des Promenades
	TROUY	1 <sup>er</sup> bureau Trouy Bourg	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°02-1-1101 du 19 août 2002 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes (L'Espace Jean-Marie TRUCHOT, EJMT) Trouy bourg
		2 <sup>ème</sup> bureau Trouy Nord		École primaire des Talleries Route de Châteauneuf
		3 <sup>ème</sup> bureau Trouy Bourg		École primaire Place Jean Moulin
4 <sup>ème</sup> bureau Trouy Nord		Centre culturel de Trouy nord Route de Châteauneuf		
<b>Canton n°18 VIERZON</b>	VIERZON	4 <sup>ème</sup> bureau	École Molière 22, Rue Molière	
		5 <sup>ème</sup> bureau	École maternelle Parmentier 7, Rue Parmentier	
		6 <sup>ème</sup> bureau	École André Luberne 15, Avenue Jean Jaurès	
		7 <sup>ème</sup> bureau	École Jean Turpin I 44, Avenue Edouard Vaillant	
		8 <sup>ème</sup> bureau	Conservatoire de musique 31 avenue Henri Brisson	
		9 <sup>ème</sup> bureau	École élémentaire des Forges 25, Rue Eugène Pottier	
		12 <sup>ème</sup> bureau	Ecole élémentaire des Forges II 25, Rue Eugène Pottier	
		14 <sup>ème</sup> bureau	École Fay B 23 Rue Léo Mérigot	
		15 <sup>ème</sup> bureau	École élémentaire Colombier Impasse de la Craillo	
		16 <sup>ème</sup> bureau	École élémentaire Puits Berteau I Rue Alain Fournier	
		18 <sup>ème</sup> bureau	École maternelle Colombier Impasse de la Craillo	
		19 <sup>ème</sup> bureau	École Pierre Bodin 10 A, Rue Gérard Philipe	
		25 <sup>ème</sup> bureau	Centre associatif Paul Langevin Rue Félix Pyat	
		26 <sup>ème</sup> bureau	École maternelle Puits Berteau Route de Puits Berteau	
27 <sup>ème</sup> bureau	École Jean Turpin II 44, Avenue Edouard Vaillant			

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°19 VIERZON</b>	VIERZON	1 <sup>er</sup> bureau		Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville
		2 <sup>ème</sup> bureau		Médiathèque Paul Eluard 10, Rue Général de Gaulle
		3 <sup>ème</sup> bureau		École Emile Charot Rue des Ponts
		10 <sup>ème</sup> bureau		École élémentaire Bourgneuf - I Avenue du 14 Juillet
		11 <sup>ème</sup> bureau		École élémentaire Bourgneuf - II Avenue du 14 Juillet
		13 <sup>ème</sup> bureau		Foyer Léo Mérigot Rue Etienne Marcel
		17 <sup>ème</sup> bureau		Ancien réfectoire – Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		20 <sup>ème</sup> bureau		École maternelle Joliot Curie Rue Joliot Curie
		21 <sup>ème</sup> bureau		École annexe Jacques Prévert - I Rue Bitterfeld
		22 <sup>ème</sup> bureau		École annexe Jacques Prévert - II Rue Bitterfeld
		23 <sup>ème</sup> bureau		Annexe - Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		24 <sup>ème</sup> bureau		Salle du Beffroi - Tunnel-Château Rue de la Poterie

## Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0592 du 09 06 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°1 AUBIGNY-sur-NERE</b>	BRINON-SUR-SAULDRE	Salle du Mille-Clubs 8 Route de Chaon
	CLEMONT	Maison de la Pêche Prairie de la Ville
	ENNORDRES	Salle municipale 3, Route des Naudins
	IVOY-LE-PRÉ	Salle des fêtes 12 rue Roger Lesourd
	NEUVY-sur-BARANGEON	Centre socio-culturel Place du Champ de Foire
	OIZON	Centre socio culturel Rue Jean de Berry
	PRESLY	Salle des fêtes Route de Ménétréol-sur-Sauldre
	SAINTE-MONTAINE	Centre socio-culturel Rue Principale
<b>Canton n°2 AVORD</b>	ARGENVIERES	Salle du foyer 14 rue Saint-Martin
	BEFFES	Ancienne salle des fêtes Place du Marché
	LA CHAPELLE-MONTLINARD	Salle des fêtes 31 Route du Canal
	CHARENTONNAY	Salle des fêtes 16 Le Bourg
	CHAUMOUX-MARCILLY	Salle polyvalente 8 route de Baugy
	COUY	Salle des fêtes de l'AEP de Couy 8 route de Sancergues
	CROSSES	Foyer socio-culturel Rue de l'Ecole
	ETRECHY	Foyer rural 2 bis av du Général de Gaulle
	GARIGNY	Centre Socio-Culturel 19 route de sancergues
	GROISES	Salle polyvalente 1 impasse St-Martin
	GRON	Salle des fêtes 3 place de l'Eglise
	HERRY	Salle des fêtes (adresse à préciser)
	JUSSY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes 35 route de Bourges
	JUSSY-LE-CHAUDRIER	Centre Socio Culturel 15 rue Principale
	LUGNY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes 1 rue du 8 mai 1945
	MARSEILLES-les-AUBIGNY	La halte repos Rue du Port
	MOULINS-SUR-YEVRE	Centre Socio-culturel 1 bis route de Sainte-Solange
	PRECY	Salle des fêtes Place du 19 mars 1962
	SANCERGUES	Salle des fêtes Rue du Marais
	SAVIGNY-en-SEPTAINE	Salle des fêtes 6 bis route de Nevers
	SEVRY	Salle municipale (attenante à la mairie) 4 rue des Lilas
	VILLABON	Salle des fêtes Route de Bourges
VILLEQUIERS	Foyer socio-culturel Rue du 19 mars 1962	
VORNAY	Centre socio-culturel Rue du stade	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°7</b>  <b>CHAROST</b>	CHAROST	Salle polyvalente rue du Premier Régiment d'Infanterie
	MAREUIL-sur-ARNON	Salle communale 48 route de Saint-Florent
	MORTHOMIERS	Salle des fêtes Route de La Chapelle
	POISIEUX	Salle des fêtes Route de Migny
	PRIMELLES	Salle polyvalente 5 Grande Rue – Le Grand Malleray
	SAUGY	Salle des fêtes Rue de la Mairie
	LE SUBDRAY	Salle polyvalente La Grange Rue de la Brosse
	VILLENEUVE SUR CHER	Ecole de Villeneuve 19 route de Saint Florent
<b>Canton n°8</b>  <b>CHATEAUMEILLANT</b>	AINAY-LE-VIEIL	Ecole - 25 rue Jean Valette
	ARCOMPS	Salle polyvalente N°1 la cure
	ARDENAI	Salle des fêtes 2 La Font Yon
	BEDDES	Salle des fêtes 4 route de Saint Jeanvrin
	LA CELLE-CONDE	Salle des fêtes Le Bourg
	LE CHATELET	Salle du foyer rural Avenue de l'Europe
	CHEZAL-BENOIT	Salle polyvalente Grande Rue
	EPINEUIL-le-FLEURIEL	Salle des fêtes 4 Rue du Champ de la Motte
	FAVERDINES	Salle des Fêtes 5 Gariot
	IDS-SAINT-ROCH	Salle du Foyer Rural 8 route d'Ineuil
	INEUIL	Salle des fêtes Le Bourg
	LOYE-sur-ARNON	Salle des fêtes 6 rue du Pont Romain
	MAISONNAIS	Salle des fêtes 168 rue de la Presse
	MORLAC	Restaurant communal place Delambre et Méchain
	LA PERCHE	Salle des fêtes 6 Grande Rue
	REIGNY	Salle des fêtes Le Bourg
	REZAY	Salle des fêtes Lieu-dit La Chaume Bachat
	SAINT-BAUDEL	Salle polyvalente Place de l'Église
	SAINT-CHRISTOPHE-LE-CHAUDRY	Salle socio-culturelle Le Bourg
	SAINT-HILAIRE EN LIGNIÈRES	Salle des fêtes 12 rue de Borneis
SAINT-PRIEST-LA-MARCHE	Salle des fêtes Le Bourg	
SAULZAIS-LE-POTIER	Centre Socioculturel 3 rue du Centre Socioculturel	
TOUCHAY	salle des fêtes 3 place Maurice Utrillo	
VESDUN	Salle Jean-Marie DUMONTET 11 rue du Puits du Champ	



Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°9</b> <b>DUN sur AURON</b>	AUGY-SUR-AUBOIS	Centre socio culturel Le Bourg
	BANNEGON	Salle des fêtes 6 rue des Grands Jardins
	BESSAIS LE FROMENTAL	Ecole dite des Garçons
	BUSSY	Salle Saint Pierre Place de l'Église
	CHALIVROY-MILON	Bureau de vote des régionales : à l'intérieur de la mairie Bureau de vote des départementales : sous le préau jouxtant la mairie
	CONTRES	Salle communale Le Bourg
	COUST	Salle des fêtes 19 route d'Ainay
	GROSSOUVRE	Salle des fêtes 14 rue Principale
	NEUILLY EN DUN	Salle des Fêtes Le Bourg
	NEUVY LE BARROIS	Salle communale 9 route d'Apremont
	OSMERY	Salle Socio-culturelle Place du Lavoir
	PARNAY	Salle des fêtes Le Bourg
	SAINT-AIGNAN DES NOYERS	Salle d'animation Le Bourg
	ST-DENIS-de-PALIN	Salle de réunions (ancienne école) Place de la Liberté
	THAUMIERS	Centre Intergénérationnel 29 rue Principale – Le Bourg
VERNAIS	Salle des Associations 2 rue de la mairie	
<b>Canton n°10</b> <b>LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS</b>	BLET	Salle de l'Amicale Laïque Rue du Gouffre
	LA CHAPELLE-HUGON	Salle des fêtes Jules Bornet 27 bis, Rue Serge Ducailloux
	LE CHAUTAY	Salle communale (cantine) 2 route du Chichevet
	COURS-LES-BARRES	Salle d'animation 7 route de Cuffy
	CROISY	Salle d'animation Le Bourg – Route d'Ourouer
	CUFFY	Centre socio-culturel Roland Tiroille Le Bourg – Rue des écoles
	FLAVIGNY	Salle d'animation 22 grande-rue
	JOUET-SUR-L'AUBOIS	Salle des fêtes Rue de l'Eglise
	NÉRONDES	Salle des Fêtes 1 place de l'Hôtel de Ville
	OUROUER-LES-BOURDELINS	Salle municipale 4 place du Marché
TORTERON	Centre Socio Culturel « Henri Charbonnier » Rue du Commerce	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°11 MEHUN-SUR-YEVRE</b>	ALLOUIS	Salle polyvalente Le Bourg
	BERRY-BOUY	Salle des fêtes Rue de la Vallée
	BRINAY	Centre socio-culturel 6 route de Quincy
	CHERY	Centre socioculturel 1 chemin des Prés Martins
	LAZENAY	Salle des fêtes Place de la Mairie
	LIMEUX	Centre socio culturel Le Bourg
	LURY-SUR-ARNON	Centre Socio Culturel Place du Cygne
	MASSAY	Maison communale Rue Pasteur
	PREUILLY	Salle des fêtes Place de l'Eglise
	SAINTE-THORETTE	Médiathèque Route de la Petite École
<b>Canton n°12 SAINT-AMAND-MONTROND</b>	BOUZAIS	Salle polyvalente 33 rue des Maisons Blanches
	BRUERE-ALLICHAMPS	Salle des fêtes Rue Maurice Larguinat
	LA CELLE	Maison des associations 27 Rue des Carriers
	FARGES-ALLICHAMPS	Salle "La Grange" 3bis route de Lignièrès
	MARÇAIS	Salle des fêtes Place Saint Maurice
	MEILLANT	Espace des Chaumes Les Chaumes
<b>Canton n° 14 SAINT-GERMAIN DU PUY</b>	ORCENAIS	Salle socio-culturelle 1 route d'Arcomps
	LES AIX D'ANGILLON	Gymnase Rue du Chemin Vert
	AUBINGES	Salle communale « Le Bourg »
	AZY	Centre socio-culturel 21 route de Montigny
	LA CHAPELOTTE	Salle des fêtes 9 route d'Aubigny
	HUMBLIGNY	Salle des Fêtes Le bourg
	MOROGUES	Salle des fêtes 7 route d'Henrichemont
	PARASSY	Salle des fêtes Victor Gauvin 7 route d'Henrichemont
	RIANS	Espace d'animations culturelles Rue des Écoles
	SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	Centre socio-culturel Route de Soulangis
SOULANGIS	Salle des fêtes Route des Aix	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n° 15</b> <b>ST-MARTIN-d'AUXIGNY</b>	ALLOGNY	Salle polyvalente "Espace Heure Bleue" Route de Neuvy-sur-Barangeon
	PIGNY	Salle Polyvalente Rue de la Folie
	QUANTILLY	Centre socioculturel 8 chemin du Champ du Gué
	SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	Centre Socioculturel 5 route de Faitin
	SAINT PALAIS	Centre communal 1 rue du Parc
	VIGNOUX-sous-LES AIX	Salle des fêtes Route du stade
<b>Canton n° 16</b> <b>SANCERRE</b>	ASSIGNY	Salle polyvalente 12 route des Merisiers
	BANNAY	Salle polyvalente 24 rue du Village
	BARLIEU	Salle des Fêtes 1 route de Pierrefittes Es Bois
	BOULLERET	Gymnase du centre sportif et culturel 7 route de Cosne
	CONCRESSAULT	Centre socio-culturel 4 rue de la mairie
	DAMPIERRE-en-CROT	Salle des fêtes Route de Concressault
	FEUX	Salle des fêtes 30 Grande Rue
	LÉRE	Salle des Fêtes 11 Rue des Berthelon
	MENETREOL-SOUS-SANCERRE	Salle des fêtes 12 rue du Moulin
	LE NOYER	Salle des fêtes Les Vêves 3 allée de la Gare
	SAINT SATUR	Centre Socio Culturel 20 rue du Pré de Chappes
	SANCERRE	Gymnase de Sancerre Rue du Serre-Coeur
	SUBLIGNY	Salle des fêtes Rue de la Prée, route du Noyer
	SURY-ES-BOIS	Salle des fêtes Allée de la Salle des fêtes
	SURY-PRES-LERE	Salle des fêtes 12 route de Savigny
	THAUVENAY	Salle des fêtes 42, Rue de La Fontaine
THOU	Salle Communale Le Bourg	
VEAUGUES	Salle des fêtes Rue de la Gare	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n° 17</b>  <b>TROUY</b>	ARÇAY	Salle des fêtes 10 Grande Rue
	CHAMBON	Salle polyvalente 13 Le Bourg
	CREZANÇAY SUR CHER	Salle polyvalente Le bourg
	CORQUOY	Salle de l'ancienne école 10 route de Lunery
	LEVET	Salle polyvalente du Crôt Blin Impasse des violettes
	LISSAY-LOCHY	Salle des fêtes 15 rue de Saint-Hilaire
	SENNECAY	Salle polyvalente Place de l'Église
	SAINT-CAPRAIS	Salle des fêtes 1 rue de Néré
	SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	Salle polyvalente 2 route de Bigny
	SAINT-SYMPHORIEN	Salle polyvalente 2 le Champ de Derrière
	SERRUELLES	Salle polyvalente 3 route de la Mairie
	VALLENAY	Salle Mille Club Route des forges
	VENESMES	Cour de l'école 1 route de la Croix Blanche
	VORLY	Salle des fêtes Place de l'Église
<b>Canton n° 19</b>  <b>VIERZON</b>	DAMPIERRE-en-GRACAY	Salle polyvalente Cour de l'École Centre Bourg
	GRACAY	Centre socio-culturel Place du Marché
	GENOUILLY	Salle des fêtes 49 rue du Bas-Bourg
	MERY-SUR-CHER	Foyer rural 93 route du Tertre
	NOHANT-en-GRACAY	Salle des fêtes 1 rue du Cimetière
	SAINT-GEORGES SUR LA PRÉE	Salle Jean Ferrat 1 rue de la Prée
	SAINT-OUTRILLE	Salle polyvalente Espace Lucien Prévost Rue de l'église
SAINT-HILAIRE-de-COURT	Centre Intercommunal de culture et de loisirs Rue Jacques Brel	